



New Brunswick
Arts Board

Conseil des arts
du Nouveau-Brunswick

CINQUIÈME
RAPPORT ANNUEL

1994-1995

Juin 1995

New
Nouveau  Brunswick

CINQUIÈME
RAPPORT ANNUEL

1994-1995

CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NEW BRUNSWICK ARTS BOARD

C. P. 6000
Fredericton (N.-B.)
E3B 5H1
Tél.: (506) 453-2555

Juin 1995

Honorable Paul Duffie
Ministre des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, nous avons l'honneur de vous remettre, au nom des membres du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick - New Brunswick Arts Board, le cinquième Rapport annuel du Conseil correspondant à la période du 1^{er} avril 1994 au 31 mars 1995.

Veillez agréer, Monsieur le ministre, l'assurance de notre très haute considération.

Les coprésidents,



Charles Pelletier et Ilkay Silk

Cher-ère-s artistes, artisan-e-s et ami-e-s des arts,

C'est avec fierté que nous vous présentons le cinquième Rapport annuel du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick - New Brunswick Arts Board correspondant à la période du 1^{er} avril 1994 au 31 mars 1995.

Nous espérons sincèrement que vous en apprécierez la lecture et vous invitons à nous faire part de vos commentaires.

Les coprésidents,



Charles Pelletier et Ilkay Silk

1.	MESSAGE DES COPRÉSIDENTS	3
	1.1 Message de Charles Pelletier	6
	1.2 Message de Ilkay Silk	8
2.	CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK	9
	2.1 Présentation générale	9
	2.2 Mandat	9
	2.3 Composition	9
	2.4 Organigramme (1994-1995)	10
	2.5 Organigramme du ministère	11
	2.6 Membres (1994-1995)	12
	2.7 Comités (1994-1995)	13
	2.8 Notes biographiques des membres (1994-1995)	16
3.	Activités 1994-1995	21
	3.1 Réunions du Conseil	21
	3.2 Priorités 1994-1995	21
	3.3 Processus de consultation/comunication entre le CANB et la ministre des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation	21
	3.4 Mises en candidature et nominations	21
	3.4.1 Mises en candidature et nominations 1994	21
	3.4.2 Mises en candidature et nominations 1995	23
	3.4.3 Élection de l'exécutif 1993-1994	24
	3.5 Communications	24
	3.6 Développement culturel communautaire	25
	3.7 Jury et programmes	25
	3.8 Fondation des arts du Nouveau Brunswick	25
	3.9 Forum	26
	3.10 Nous y étions	26
	3.11 Commentaires, suggestion et recommandations reçus	27
4.	FONDS EN FIDUCIE POUR L'AVANCEMENT DES ARTS	28
	4.1 Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts	28
	4.2 Problème de financement	28
	4.3 Répartition annuelle des fonds	28
	4.3.1 Répartition 1994-1995	29
	4.3.2 Répartition 1995-1996	30
5.	SYSTÈME DE JURY	31
	5.1 Système du jury du CANB	31
	5.1.1 Jurys multidisciplinaires	31
	5.1.2 Jury de la Banque d'oeuvres d'art	31
	5.1.3 Listes de juré-e-s du CANB	32
	5.2 Programmes évalués par jury de la Direction des arts - Résultats des concours 1994-1995	32
	5.2.1 Concours du 15 mars 1994	33
	5.2.2 Concours du 15 juin 1994	33
	5.2.3 Concours du 15 septembre 1994	34
	5.2.4 Concours du 15 janvier 1995	34
	5.2.5 Concours du 15 mars 1995	34
6.	BUDGET DE FONCTIONNEMENT	35
	6.1 Budget de fonctionnement 1994-1995	35

1. MESSAGE DES COPRÉSIDENTS

1.1 Message de Charles Pelletier

C'est avec plaisir que nous vous présentons le cinquième rapport des activités du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick. Une année bien remplie, il va sans dire. Comme en fait foi ce rapport annuel, l'année 1994-1995 a été une année durant laquelle nous avons accompli beaucoup de choses. Les comités ont été très actifs et les dossiers, nombreux. La prochaine année s'annonce, une fois de plus, comme étant cruciale puisque déjà des dossiers s'imposent.

Cette année, le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a mis l'emphase sur **Forum '95**. Dès juin dernier, nous nous sommes engagés dans la réalisation de ce projet d'envergure. On sentait bien qu'il était grand temps pour les artistes du Nouveau-Brunswick de se concerter, mais pour discuter de quoi? Comme si les sujets manquaient...Ne sommes-nous pas dans le ressac des compressions budgétaires des différents gouvernements. Et qu'en est-il du futur des arts au Nouveau-Brunswick? Et pourquoi ne pas proposer une politique des arts pour le Nouveau-Brunswick. Plusieurs provinces canadiennes s'en sont déjà dotées depuis quelques années et même si le Nouveau-Brunswick se classe au dernier rang des provinces canadiennes pour ce qui est du financement des arts, il n'est pas dit que les artistes qui y vivent et y travaillent non pas de vision pour des demains meilleurs.

Et voilà que ce projet se met en branle. Il ne s'agit pas d'une chose facile, certes non. Il faut trouver du financement. Le Conseil des arts y investit une bonne partie de son budget annuel de fonctionnement pour cette année et pour l'an prochain. La Direction des arts du Nouveau-Brunswick nous promet un montant de quelques trente mille dollars réparti sur deux ans... (Soupir) Et quand on pense que ce genre de rencontre entre les artistes de la province est inscrit dans la loi qui régit le Conseil des arts et qu'il s'agit là d'un de ses premiers mandats...Vous devinez que le financement de cette activité n'a pas été facile. (Autre soupir.) Malheureusement, nous avons peu d'influence auprès des politiciens et nous sommes loin d'avoir accès au budget discrétionnaire du Conseil des ministres. Trêve de vaines subtilités, il y a certainement de l'amertume de ma part, mais il est choquant de constater que certains groupes arrivent encore, via les ficelles politiques, à soutirer des sommes considérables d'un budget dit discrétionnaire. ...mais nous ne pouvons nous fier qu'à des budgets de fonctionnement, même s'il s'agit de doter la province d'une politique des arts. Voilà ce qui en est du financement! Exercice de rationalisation pour utiliser un terme à la mode dans le jargon des gestionnaires et des technocrates.

"Souffrir pour créer..." Le projet va d'avant et un des meneurs de jeu est Marc Chouinard. Il y travaille d'arrache pied et, s'est entouré de personnes efficaces et généreuses; mentionnons entre autres, Ilkay Silk. Une coordinatrice est embauchée fin janvier en la personne de Ginette Arseneault. Et voilà que les choses se concrétisent. Forum 95 aura bel et bien lieu fin mai à Moncton.

Permettez-moi d'anticiper puisque j'écris ce texte au début avril alors que **Forum '95** n'aura lieu qu'à la fin mai à Moncton. Je peux d'ores et déjà affirmer que l'événement sera un succès puisque nombreux sont les artistes qui souhaitent converger vers Moncton pour élaborer un projet de politique des arts au Nouveau-Brunswick. De plus, le gouvernement en place a déjà démontré au cours des dernières années une ouverture et s'est engagé au développement et au maintien des arts dans la province. C'est toujours ici de l'anticipation, mais nous avons déjà quelques indices du résultat de nos délibérations si nous considérons les propos du premier ministre Frank McKenna dans une lettre qu'il me faisait parvenir le 22 novembre 1993.

"Nous sommes conscients que les retombées économiques du secteur culturel au Nouveau-Brunswick sont considérables, parce que les arts prennent une grande part dans la nouvelle économie mondiale. Je crois toujours que les investissements dans les arts génèrent non seulement des retombées économiques, mais aussi des répercussions éducatives et sociales." (Lettre du 22 novembre 1993)

Bref, l'année 1994-95 au Conseil des arts du Nouveau-Brunswick aura été bien remplie, car si, collectivement, nous arrivons à nous doter d'une politique des arts pour le Nouveau-Brunswick, nous garantirons alors le futur des arts dans la province en plus de sauvegarder nos distinctions et nos richesses culturelles. Un projet qui aura sûrement des répercussions pour les vingt-cinq prochaines années.

Comme je dois mettre fin à mon mandat de représentant francophone du théâtre et de la danse et de coprésident, car je ferai dès septembre un retour aux études à l'extérieur de la province pour quelques années, je tiens à remercier le ministre Paul Duffie pour son ouverture d'esprit et sa disponibilité. Je remercie également monsieur André Lanteigne, sous-ministre adjoint de la Division de la culture, madame Yolande Bourgeois, directrice par interim et l'ensemble des employé(e)s de la Direction des arts de leur collaboration. J'offre mes plus sincères remerciements à madame Murielle Savoie, notre secrétaire administrative, qui travaille sans relâche en notre nom et qui accomplit un excellent travail. Un merci tout spécial aux membres du CANB pour leur générosité, leur dévouement et leur engagement! Merci à ma collègue et coprésidente madame Ilkay Silk avec qui, au cours des deux dernières années, j'ai développé une grande complicité de même qu'une grande amitié. Et je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux représentants sectoriels qui vont s'ajouter au Conseil dès juin 95.

Enfin, merci aux artistes de cette province! Puisseons-nous poursuivre notre travail dans nos ateliers, nos salles de répétitions, nos studios et sur nos scènes afin que notre art rejaille quelque éclat sur notre milieu et sur le monde.

Le coprésident,

A handwritten signature in black ink, reading "Charles Pelletier". The signature is written in a cursive, flowing style with a long horizontal stroke at the end.

Charles Pelletier

1.2 Message de Ilkay Silk

L'année a été à nouveau très chargée pour le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.

Forum 95 qui se déroulera en mai à Moncton sera le fait saillant de l'année. Le Conseil estimait que les artistes et les organismes culturels et artistiques devaient se rencontrer et discuter d'une orientation quelconque des arts dans la province. Le secteur culturel n'a jamais vécu une telle situation de crise, tant au niveau fédéral qu'au niveau provincial. L'Entente fédérale sur le développement du secteur culturel a pris fin, ce qui réduit les fonds accessibles aux artistes de la province. Quelques changements fondamentaux ont été effectués au Conseil des arts du Canada. D'importantes réductions sont prévues à la SRC. Plusieurs de nos institutions culturelles sont maintenant menacées. Il est non seulement important mais aussi essentiel de se prononcer en faveur des arts et de la culture. J'espère que Forum 95 sera un pas vers l'engagement du gouvernement à l'égard des arts dont nous avons désespérément besoin.

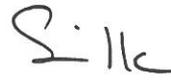
Je termine mon mandat au Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.

Je tiens à remercier tous les membres du Conseil des arts qui ont travaillé avec tant d'ardeur au nom des artistes de la province. Plus particulièrement, je remercie Reid Parker dont le travail infatigable cette année a permis d'établir la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick.

Je tiens aussi à remercier Charles Pelletier, le coprésident, dont les connaissances, la compréhension et le sens de l'humour ont rendu ma tâche agréable et intéressante au sein du Conseil.

À nouveau, je suis reconnaissante à Murielle Savoie et aux autres membres de la Direction des arts qui ont travaillé au nom du Conseil.

Rapport respectueusement soumis par



Ilkay Silk
Coprésidente

2. CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

2.1 Présentation générale

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (CANB) a été mis sur pied en 1989 dans le cadre de la première politique du gouvernement du Nouveau-Brunswick sur les arts dévoilée en guise de réponse aux recommandations du Rapport final du Comité consultatif du Premier ministre sur les arts.

La Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a été sanctionnée le 9 novembre 1990 et est entrée en vigueur le 13 juin 1991.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est unique au Canada pour plusieurs raisons:

- il s'agit du seul conseil des arts majoritairement composé d'artistes professionnel-le-s;
- il s'agit du seul conseil des arts dont les mises en candidature des membres proviennent du milieu artistique et du secteur du développement culturel communautaire;
- il s'agit du seul conseil des arts dont l'élément fondamental de son mandat consiste non pas à gérer des programmes et distribuer des subventions mais bien à présenter des recommandations au gouvernement du Nouveau-Brunswick en matière de développement de politiques dans le secteur des arts.

2.2 Mandat

Les 4 volets fondamentaux du mandat du CANB ont été définis comme suit: faciliter et promouvoir la création et la production artistiques ainsi que l'appréciation, la connaissance et la compréhension des arts au Nouveau-Brunswick en:

- conseillant le gouvernement en matière de politique sur les arts;
- établissant et appliquant un système de jury répondant au principe d'évaluation par les pairs;
- réunissant la communauté artistique et servant de porte-parole pour celle-ci; et en
- améliorant le rôle et la participation de la communauté dans les arts.

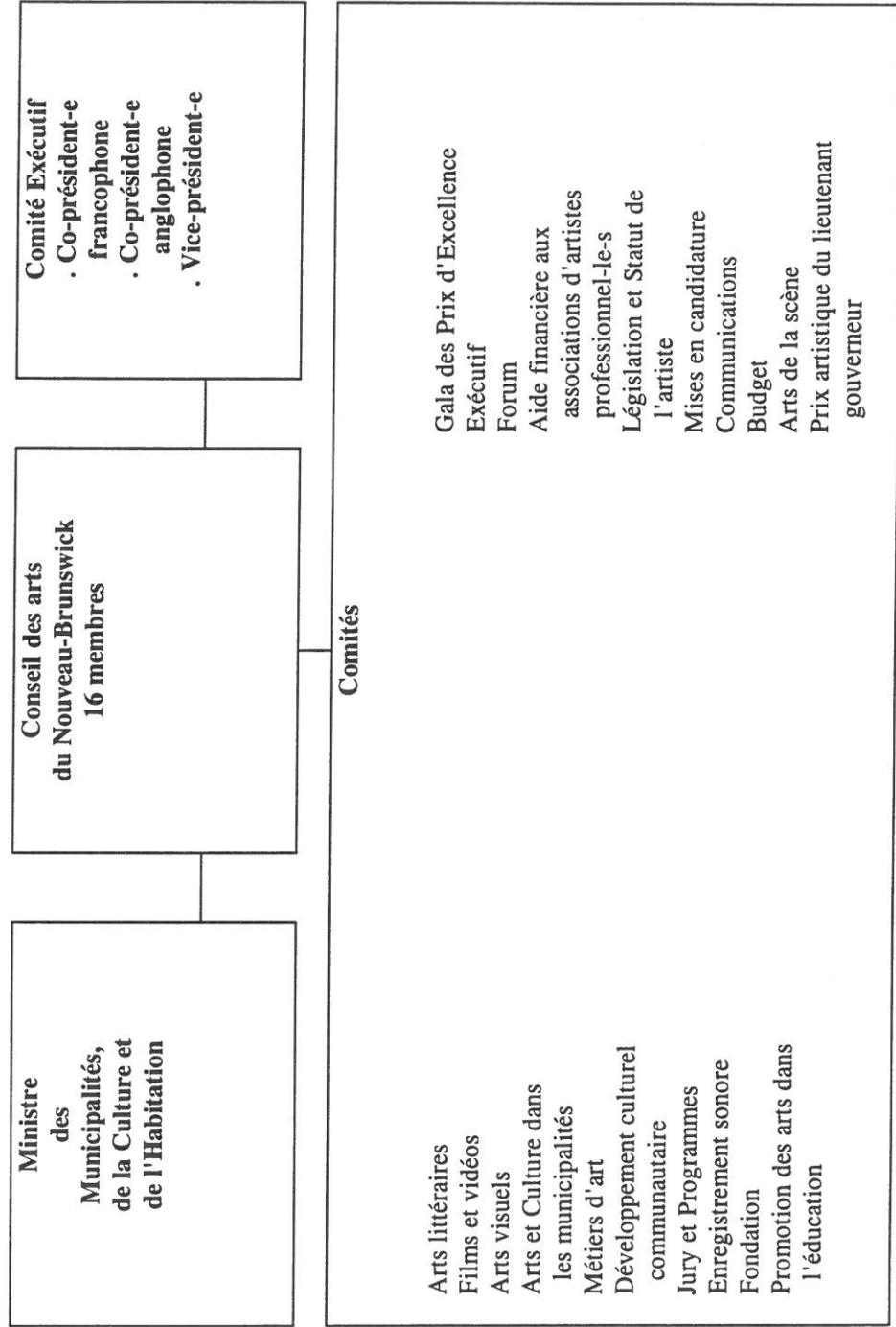
2.3 Composition

Le Conseil est composé de 16 personnes dont une nommée à titre de représentante du ministre des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation, qui est membre d'office sans droit de vote.

Les mises en candidature des 15 autres membres proviennent toutes du milieu artistique et du secteur du développement culturel communautaire et sont recommandées à la ministre par le Conseil. Les nominations sont effectuées par le lieutenant-gouverneur en conseil sur recommandation du ministre.

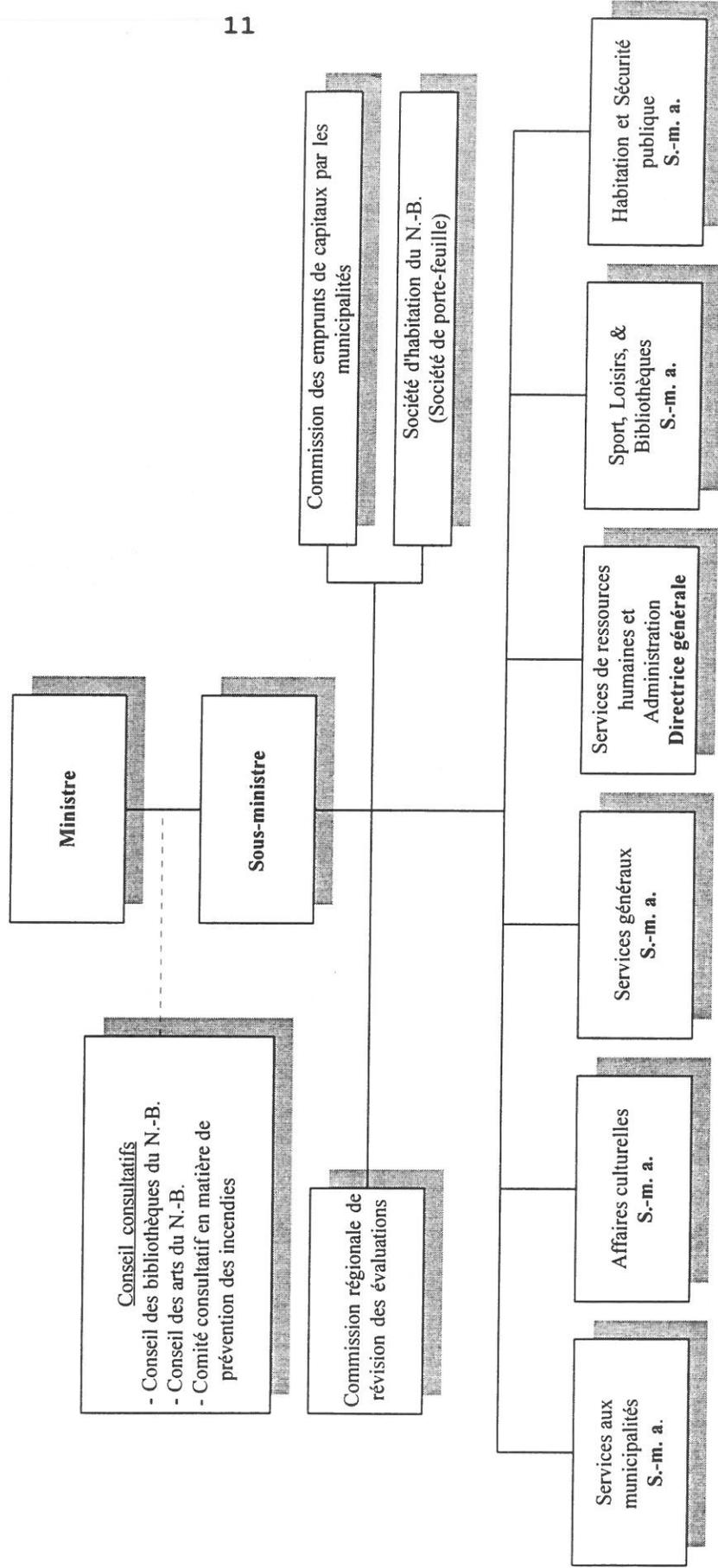
2.4 Organigramme (1994-1995)

Conseil des arts du Nouveau-Brunswick



2.5 Organigramme du ministère (1994-1995)

Ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation



2.6 Membres (1994-1995)

Secteurs	Noms	Durée des mandats	Fin des mandats
Arts littéraires d'expression anglaise	Nancy Bauer, Fredericton	3 ans	Juin 1997
Arts littéraires d'expression française	Léonard Forest, Moncton	3 ans	Juin 1997
Arts visuels	Rick Burns, Fredericton	3 ans*	Juin 1997
Films et vidéos	Ginette Pellerin, Moncton	3 ans	Juin 1997
Métiers d'art	Susan Vida Judah, Fredericton	3 ans	Juin 1996
Musique (autre que classique)	Geordie Haley, Fredericton	1 an	Juin 1995
Musique classique	Richard Boulanger, Moncton	3 ans*	Juin 1996
Théâtre et danse anglophone	Ilkay Silk, Fredericton	3 ans*	Juin 1995
Théâtre et danse francophone	Charles Pelletier, Edmundston	3 ans	Juin 1996
Communauté autochtone	Edward Ned Bear, Fredericton	3 ans*	Juin 1997
Développement culturel communautaire anglophone	Margaret B. Beattie, Woodstock	3 ans*	Juin 1996
Développement culturel communautaire francophone	Jean G. Martin, Fredericton	3 ans*	Juin 1995
Nomination ministérielle	Marc Chouinard, Campbellton	3 ans	Juin 1996
Nomination ministérielle	Douglas Crowley, Hampton	3 ans*	Juin 1995
Nomination ministérielle	Claudria Pelletier, Edmundston	3 ans*	Juin 1997
Représentant du ministre	G. Reid Parker, Gondola Point	1 an*	Juin 1995

* Deuxième mandat

2.7 Comités (1994-1995)

Le CANB s'est doté d'une structure de fonctionnement accordant une place importante au travail des comités.

Chacun de ses comités, qui est toujours présidé par un membre du CANB, peut se composer de membres du Conseil et de personnes extérieures à celui-ci. Ces divers comités sont chargés d'étudier des dossiers particuliers et de transmettre leurs recommandations au Conseil qui, après approbation, les transmet à son tour au ministre.

<u>Comités</u>	<u>Membres</u>	<u>Date de création</u>
Exécutif		
. Coprésidents	Charles Pelletier Ilkay Silk	
. Vice-président	Susan Judah	
Arts littéraires	Léonard Forest et Nancy Bauer, Coprésidents	1 ^{er} février 1990
Arts de la scène	Richard Boulanger, Président Charles Pelletier Claudria Pelletier	1 ^{er} février 1990
Films et vidéos	Ginette Pellerin, Présidente Barry Cameron Renée Blanchar Cécile Chevrier	1 ^{er} février 1990
Arts visuels	Rick Burns, Président Claudria Pelletier Susan Vida Judah	1 ^{er} février 1990 modifié le 14 sept. 1991 modifié le 17 sept. 1993
Métiers d'art	Susan Vida Judah, Présidente Trudy Gallagher Linda Brine Fernand Haché Gail LeGresley Donna King	1 ^{er} février 1990
Enregistrement sonore	Geordie Haley, Président	1 ^{er} février 1990
Budget	Exécutif	16 mars 1990

Développement culturel communautaire	Margaret B. Beattie et Jean G. Martin, Coprésidents Betty Tompkins (NBAB) Daniel Thériault (CPSC) Edward Ned Bear, Représentant autochtone	16 mars 1990
Mises en candidature	Susan Vida Judah, Président-e Ilkay Silk Charles Pelletier Ginette Pellerin Rick Burns Edward Ned Bear	25 février 1991
Communications	Marc Chouinard, Président Ilkay Silk Charles Pelletier Reid Parker	13 septembre 1991
Gala des Prix d'Excellence		20 janvier 1993 Aboli 9 septembre 1994
Arts et Culture dans les municipalités	Rick Burns, Président Charles Pelletier Douglas Crowley Claudria Pelletier Margaret Beattie Susan Vida Judah	17 septembre 1993
Forum	Marc Chouinard, Président Richard Boulanger Ilkay Silk Charles Pelletier Yolande Bourgeois	10 décembre 1993
Prix artistique du lieutenant- gouverneur	Ilkay Silk Rick Bruns Susan Vida Judah Nancy Bauer Charles Pelletier George Fry	27 janvier 1995

2.8 Notes biographiques des membres (1994-1995)

Développement culturel communautaire (anglophone)

Margaret Beattie, Woodstock

- Présidente-sortante du New Brunswick Arts Council Inc. (NBAC) depuis avril 1992.
- A consacré beaucoup de temps et d'énergie, bénévolement, pour promouvoir les arts et la culture.
- Présidente du Conseil des arts de Woodstock, 1983-1990.
- Présidente-sortante du Conseil des arts de Woodstock, 1990-1994.
- A participé assidûment aux séries sur les arts d'interprétation.
- Membre du conseil d'administration de la bibliothèque L. P. Fisher de 1974 à 1994.
- Administratrice du Carleton County Historical Society.
- Membre du comité du Carleton County Music Festival.
- Membre du conseil du Carleton County Summer Music Camp.
- Membre et consultante du Barker School of Performing Arts, Woodstock.
- Membre du Rag Tag Dixieland Band
- Membre de Riverside Jammers

Musique classique

Richard Boulanger, Moncton

- Pianiste de concert.
- Professeur au département de musique de l'Université de Moncton depuis 1979 (enseigne le piano et l'histoire de la musique).
- Professeur au camp musical de Lanaudière (Québec) depuis 1979.
- Membre de l'Académie de musique du Québec.
- Participe à des émissions radiophoniques pour Radio-Canada à titre de musicologue et de pianiste.
- Est régulièrement sollicité comme juré pour des festivals de musique au Nouveau-Brunswick et à l'extérieur de la province.
- Doctorat en Musicologie de l'Université de Paris-Sorbonne (1979).

Nomination ministérielle

Douglas R. Crowley, Hampton

- Surveillant des écoles élémentaires du district scolaire 6 depuis 1979.
- Membre du conseil d'administration du New Brunswick Arts Council Inc. (NBAC) et membre de cet organisme depuis 1980.
- Membre fondateur du Hampton Concert Group.
- Directeur des arts de la scène et vice-président du conseil d'administration du Festival-sur-mer (1987 et 1988).

Nominsation ministérielle

Marc Chouinard, Moncton

- Directeur du marketing chez Quad Communications Marketing depuis 1991;
- agence de communication du Théâtre Populaire d'Acadie;
- mise en marché des films de l'Office national du film du Canada et des Productions du Phare-Est;
- Études de commercialisation de l'Association acadienne des artistes professionnel-le-s du Nouveau-Brunswick.
- Directeur général et responsable des communications pour le Festival international rock de Montréal 1988-1990).
- Assistant au service des communications de l'Orchestre symphonique de Montréal (1987-1988).
- Coordonnateur, administrateur et responsable des communications auprès de diverses organisations et institutions artistiques et culturelles (1976-1988).
- Études à l'Université de Montréal et à l'École des Hautes Études Commerciales en marketing et publicité (1983-1985).

Métiers d'art

Susan Vida Judah, Fredericton

- Artiste-tissier - conceptrice industrielle - tissus tissés.
- Chef de studio - Textiles, New Brunswick College of Craft and Design, 1984-1994.
- Représentante du N.-B./Membre du Conseil. Conférence canadienne des arts.
- Universitaire élue, Académie royale des arts du Canada, 1989.
- Vice-présidente, Guilde canadienne du tissage à bras.
- Membre évaluée, Conseil des artisans du Nouveau-Brunswick Inc.
- Animatrice d'ateliers, de colloques, nationaux et internationaux.
- Tapisseries murales commandées dans les établissements et les musées provinciaux et internationaux.
- Représentante du N.-B. et membre du Conseil de la Conférence canadienne des arts.

Théâtre et danse (Francophone)

Charles Pelletier, Edmundston

- Homme de théâtre: comédien et metteur en scène.
- animateur, auteur et dramaturge.
- Professeur de théâtre et de français à l'Université de Moncton, Campus d'Edmundston.

Arts visuels

Rick Burns, Fredericton

- Artiste visuel.
- Membre fondateur de la Galerie Connexion et âme dirigeante de la communauté artistique de Fredericton.
- Enseignant au New Brunswick College of Craft & Design.
- Exposition solo et publication par la Galerie d'art Beaverbrook.
- Ses oeuvres font partie de nombreuses collections, y compris la Collection permanente de UNB, la Collection du Musée du Nouveau-Brunswick, la Collection de la Banque de Montréal, la Banque d'oeuvres d'art du Nouveau-Brunswick et la Banque d'oeuvres d'art du Conseil des arts du Canada.

Représentant du ministre**G. Reid Parker, Gondola Point**

- Homme d'affaires.
- Directeur des finances de Bruncor Inc et NBTel.
- Directeur de Regional Cable TV (Atlantique) Inc. (exploitant de CATV à Terre-Neuve).
- Président de Symphonie Nouveau-Brunswick Inc. depuis 1983.
- Président de la Fondation de Symphonie Nouveau-Brunswick Inc.
- Directeur de l'Association des orchestres canadiens (Toronto); également membre du Comité des communications du gouvernement.
- Coprésident de la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick Inc.
- Président sortant de l'École de musique d'été du Nouveau-Brunswick Inc. de 1980 à 1987.
- Vice-président de l'Institut des dirigeants financiers du Canada (section de l'Atlantique) et membre du Comité des relations avec le gouvernement national de l'IDF.
- Membre du Conseil national des dirigeants financiers du Conference Board of Canada.
- Diplômé de l'Université du Nouveau-Brunswick, B.Sc. (mathématique et physique), 1967.

Musique autre que classique**Geordie Haley, Fredericton**

- Geordie Haley est un guitariste et compositeur résident du Nouveau-Brunswick qui est l'âme dirigeante du groupe SAME BOAT, un ensemble lyrique et instrumental ayant plusieurs styles. La musique originale composée par les artistes est l'aspect particulier de ce groupe et de tous les autres groupes dont M. Haley a fait partie au cours des six dernières années (THE EXPLODING MEET, THE COSMIC QUARTET, UJAMMA ET 3 PEOPLE).
- Geordie a non seulement fait partie de ces groupes mais il a aussi composé la musique des pièces LOCKHARTVILLE (1988), A CHRISTMAS CAROL (1990, 1994) et GHOSTS (1991) présentées par Theater New Brunswick. Il a aussi rempli d'autres commandes de la Young Company.
- Actuellement, Geordie Haley crée une nouvelle musique pour son groupe, collabore à une troupe de danses modernes et montre à un groupe de jeunes musiciens ambitieux les ficelles du métier. En plus de ses tâches au Conseil des arts, Geordie s'intéresse toujours activement au jazz dont la popularité ne cesse de grandir au Nouveau-Brunswick!

Nomination ministérielle**Claudria Pelletier, Edmundston**

- Directrice artistique, chorégraphe et danseuse (danse folklorique, classique et jazz).
- Co-directrice, professeure et chorégraphe : École de danse "Le Soulier musical" d'Edmundston (depuis 1983).
- Professeure en arts visuels au Centre Universitaire Saint-Louis-Maillet depuis 1990.
- Technicienne en photographie depuis 1989.

Théâtre et danse (anglophone)**Ilkay Silk, Fredericton**

- Réalisatrice, écrivain, professeur, actrice, conseillère en arts dramatiques.
- Coordinatrice des arts dramatiques et chargée de cours à Saint Thomas University.
- Écrivain pour Theatre New Brunswick, directrice de Theatre New Brunswick et co-fondatrice de la Compagnie des jeunes de Theatre New Brunswick.

Arts littéraires d'expression française

Léonard Forest, Moncton

- Auteur. Poésie, essais, récits, commentaires de film, scénarios. (Prix France-Acadie, 1980, pour son recueil "Comme en Florence")
- Cinéaste. A fait carrière dans le cinéma documentaire au sein de l'Office national du film du Canada (1953-1983), à titre de scénariste-réalisateur, producteur et directeur du Programme. A participé activement à la création de plus de centaine de films, y compris la demi-douzaine qu'il réalisa dans son Acadie natale.
- Enseignement. Cours de cinéma, ateliers de création
- Doctorat d'honneur en arts et lettres, Université de Moncton, 1992

Communauté autochtone

Edward Ned Bear, Fredericton

- Artiste visuel.
- Conservateur.
- Enseignant en art autochtone, Fredericton High School.
- Diplômé avec spécialisation du New Brunswick College of Craft & Design.
- Études en art autochtone au Saskatchewan Indian Federated College.
- Études en beaux-arts au Nova Scotia College of Art & Design.
- Études autochtones à l'Université Saint Thomas.
- Études en éducation autochtone à l'Institut Micmac-Malécite.
- Études en éducation de l'art, Université du Nouveau-Brunswick.

Arts littéraires d'expression anglaise

Nancy Bauer, Fredericton

- Romancière : The Irrational Doorways of Mr. Gerard, Samara, the Wholehearted, The Opening Eye, Wise-Ears, Flora, Write this Down.
- Journaliste artistique : Arts Atlantic, NB Reader.
- Écrivain résident : UNB, East Word One, Benidji State University (Minnesota), - Cape Cod Conference.
- Membre fondateur du Maritime Writers Workshop. Publication de 25 livres de colportage sur le Nouveau-Brunswick. Membre du comité fondateur de la Writers' Federation of New Brunswick.
- Professeur de création littéraire : UNB et plus de 30 ateliers d'écriture.
- Séances de lecture : Harbourfront (Toronto), Atlantic Provinces Reading Circuit (à deux reprises), Festival Milton Acorn.
- Membre fondateur de la galerie Connexion.
- Membre du jury du Conseil des arts du Canada en 1984-1995 et 1992.

Développement culturel communautaire (francophone)

Jean Martin, Fredericton

- Avocat.
- Président du Conseil provincial des sociétés culturelles (CPSC) depuis 1990.
- Vice-président, Fédération Culturelle Canadienne Française.
- Membre du bureau de direction du Centre Communautaire Sainte-Anne (1987-1991).
- A assumé la présidence de divers organismes communautaires et sociaux : Club Toastmasters de la Capitale (Fredericton, 1988), Foyer École Sainte-Anne (Fredericton, 1985), Club Kinsmen (Edmundston, 1980), Association Parcs et Loisirs d'Edmundston-Est (1976) et Conseil scolaire 51 pendant 3 ans.

Films et vidéos**Ginette Pellerin, Grand Digue**

- Cinéaste, réalisatrice, productrice, recherchiste et scénariste de films et vidéos, principalement documentaires.
- coordination et programmation de ciné-clubs et de festivals de films
- Présidente depuis 1992 de Film Zone inc., organisme qui fait la promotion du cinéma et organisateur du Festival International du cinéma francophone en Acadie (FICFA)
- Membre et fondatrice de la compagnie de films et vidéos les Productions du Phare-est inc.

3. ACTIVITÉS 1994-1995

3.1 Réunions du Conseil

Du 1^{er} avril 1994 au 31 mars 1995, le CANB a tenu cinq (5) réunions.

- le 15 avril de 14h20 à 17h30 et le 16 avril 1994, de 9h15 à 15h, au Collège communautaire de Grand-Sault;
- le 17 juin 1994, de 9h25 à 17h, à l'Hôtel Lord Beaverbrook, Fredericton;
- le 9 septembre 1994, de 9h15 à 17h, à l'Hôtel Lord Beaverbrook, Fredericton;
- le 4 novembre 1994, de 10h10 à 17h, à l'Hôtel Lord Beaverbrook, Fredericton; et
- le 27 janvier 1995, de 9h15 à 15h40, à l'Hôtel Lord Beaverbrook, Fredericton.

3.2 Priorités 1994-1995

Lors de la réunion du 9 septembre 1994, le Conseil a approuvé que sa priorité pour l'année 1994-1995 serait la préparation et la réalisation d'un forum sur les arts.

3.3 Processus de consultation/communications entre le CANB et la ministre des Municipalités, de la Culture, et de l'Habitation

Un élément important du mandat du CANB consiste à conseiller le gouvernement du Nouveau-Brunswick en matière de politique à l'égard des arts.

Ainsi, à chaque année, la ministre responsable rencontre le Conseil dans son ensemble lors de sa réunion annuelle puis, l'Exécutif du Conseil en une autre occasion au cours de l'année.

Fidèle à cet engagement, l'honorable Paul Duffie, ministre des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation, a rencontré le Conseil le 17 juin 1994 et l'Exécutif du Conseil le 19 janvier 1995.

Les sujets qui ont été abordés lors de la rencontre du 19 janvier 1995 sont:

- la représentation du secteur du développement culturel communautaire au sein du CANB
- Forum '95
- le financement des arts
- l'Entente de COOPÉRATION Canada/Nouveau-Brunswick sur le développement du secteur culturel
- le pourcentage des arts dans les édifices publics
- la situation du secteur des films et vidéos au N.-B.
- la consultation menée par le Conseil des arts du Canada

3.4 Mises en candidature et nominations

En juin de chaque année, le mandat de quelques membres du CANB vient à échéance.

3.4.1 Mises en candidature et nominations 1994

En juin 1994, 3 membres ont quitté le Conseil. Il s'agit de Barry Cameron (films et vidéos), Kent Thompson (arts littéraires d'expression anglaise) et Mark Carmody (musique autre que classique).

Trois membres dont le mandat s'achevait en juin ont manifesté le désir de demeurer au Conseil pour un deuxième mandat de 3 ans. Il s'agit de Rick Burns (arts visuels), Edward Ned Bear (communauté autochtone) et Claudria Pelletier (nomination ministérielle).

Une consultation a été menée au cours des mois de mars et avril 1994 auprès de diverses organisations artistiques de la province afin de recueillir des propositions de mises en candidature dans les secteurs suivants:

Secteur des films et vidéos:

- Cinémarévie Coop Ltée
- Association Acadienne des Artistes Professionnel-le-s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB)
- Productions du Phare-Est Inc.
- Productions du Fado (Les)
- Femmes en Focus, Petit-Rocher
- Office national du Film, Moncton
- Film Zone, Moncton
- Tel Vision, Moncton

Secteur des arts littéraires d'expression anglaise:

- Writers' Federation of New Brunswick
- Department of English, University of N.B. - Fredericton
- Division of Humanities and Languages, University of NB - Saint John Campus
- Department of English, Mount Allison University
- Department of English, St. Thomas University
- Writers' Alliance of Newfoundland and Labrador
- Département d'études anglaises, Centre universitaire de Moncton

Secteur de la musique autre que classique:

- New Brunswick Musicians Association
- Atlantic Canadian Composers Association
- Miramichi Folk Song Festival
- Association Acadienne des artistes Professionnel-le-s du N.-B.
- CMS Studio
- Prime Time Studio
- Peekube Productions
- Studio Madouess
- Epcom Communications Ltd.
- Outreach Productions
- Studio Georges Hannan
- Reel North Recording Studio
- Studio Staccato
- Les Productions Son'or
- Ingenious Ideas
- Take Two Studio & Design

Lors des réunions tenues au printemps 1994, le CANB, après avoir passé en revue les mises en candidature reçues, a approuvé les noms des candidat-e-s qui ont été recommandés au Ministre. Le Conseil a également recommandé que la nomination de G. Reid Parker soit renouvelée pour une autre année à titre de représentant du ministre.

Les nouvelles nominations ont été annoncées au courant de l'année.

Membres sortants (juin 1994)	Secteurs	Nouveaux membres (1994)
Barry Cameron, Fredericton	Films et vidéos	Ginette Pellerin annoncé en septembre
Kent Thompson, Fredericton	Arts littéraires d'expression anglaise	Nancy Bauer annoncé en août
Mark Carmody, Fredericton	Musique autre que classique	Geordie Haley annoncé en septembre

3.4.2 Mises en candidature et nominations 1995

En juin 1995, 2 membres quitteront le Conseil. Il s'agit de Ilkay Silk (théâtre et danse anglophone) et Charles Pelletier (théâtre et danse francophone).

Deux membres dont le mandat s'acheve en juin ont manifesté le désir de demeurer au Conseil pour un deuxième mandat de 3 ans. Il s'agit de Geordie Haley (musique autre que classique) et Douglas Crowley (nomination ministérielle).

Quant à Jean Martin (développement culturel communautaire francophone) dont le mandat se termine en juin, le Conseil menera une consultation dans les prochains mois.

Une consultation a été menée au cours du mois de janvier 1995 auprès de diverses organisations artistiques de la province afin de recueillir des propositions de mises en candidature dans les secteurs suivants:

Secteur théâtre et danse (anglophone):

- Theresa Giddings School of Dance
- Karasek School of Dance
- Eileen McGrath School of Dance
- Gala Ballet Company
- Edgett International Dance
- Dance New Brunswick Inc.
- Barker School of Performing Arts
- DancEast
- Drama Department
- Theatre New Brunswick
- The Calithumpians Theatre Company
- The Family Britton Puppetters
- Live Bait Theatre
- Theatre St. Thomas
- UNB Workshop Productions
- DansEncorps

Secteur du théâtre et danse (francophone):

- Association Acadienne des Artistes Professionnel-le-s du Nouveau-Brunswick (AAPNB)
- École de danse "Le soulier musicale"
- École de danse Bogeste
- Théâtre Populaire d'Acadie
- Coopérative de Théâtre L'Escaouette
- Département d'art dramatique
- Le Théâtre Nouveau
- DansEncorps

Lors de sa réunion du 27 janvier, le CANB, après avoir passé en revue les mises en candidature reçues, a approuvé les noms des candidat-e-s qui ont été recommandés au Ministre. Le Conseil a également recommandé que la nomination de G. Reid Parker soit renouvelée pour une autre année à titre de représentant du ministre.

Les 2 nouvelles nominations et les 2 renouvellements de nominations seront annoncées en juin lors de la réunion du CANB.

Membres sortants (juin 1995)	Secteurs	Nouveaux membres (juin 1995)
Ilkay Silk, Fredericton	Théâtre et danse anglophone	annoncé en juin
Charles Pelletier, Edmundston	Théâtre et danse francophone	annoncé en juin

3.4.3 Élection de l'Exécutif 1994-1995

L'élection du Comité exécutif 1994-1995 a eu lieu le 17 juin 1994 dans le cadre de la Réunion annuelle du Conseil.

Charles Pelletier, coprésident francophone, Ilkay Silk, coprésidente anglophone, ainsi que Susan Vida Judah, vice-présidente, ont été élus par acclamation.

3.5 Communication

Le comité des communications a décidé de concentrer ses énergies sur la diffusion d'informations sur le Conseil des arts par l'entremise de l'organisation de Forum 95. L'importance de cet événement et les ressources humaines limitées qui sont à la disposition du Conseil des arts nous obligent à faire des choix dans les dossiers que nous pouvons véhiculer.

Les outils de promotion (dépliant et carte postale) ont été distribués dans toutes les régions de la province par les membres du Conseil des arts. En plus, des envois ont permis de faire circuler ces outils auprès de divers organismes et individus. Plus de 1 500 dépliants et 2 000 cartes postales ont été distribués.

Le rapport annuel 93-94 du Conseil des arts a été distribué à 800 exemplaires à l'ensemble des intervenants artistiques et culturels de la province et ailleurs au Canada.

3.6 Développement culturel communautaire

La Direction des arts a présenté l'ébauche finale de ses programmes, le 18 octobre 1994. Nos organismes artistiques communautaires provinciaux, le CANB et le CPSP ont présenté les recommandations à leurs membres.

Le rôle de la Direction est de travailler en partenariat avec nos organismes afin de les encourager à promouvoir les artistes et l'artisanat du Nouveau-Brunswick - à devenir plus autonomes. Les organismes locaux peuvent présenter des demandes de subvention pour des projets tandis que les organismes provinciaux peuvent présenter une demande de subvention totale en additionnant les montants admissibles de leurs catégories de programmes - par exemple préparation (coûts fixes), exécution (coûts variables) et promotion (source de revenu).

Il reste à déterminer quel effet ces plans auront sur notre aptitude à promouvoir les activités culturelles dans les villes et les villages de la province, puisque nos organismes sont tous dirigés surtout par des **BÉNÉVOLES!**

3.7 Jury et programmes

Révision des programmes pour organisations de la Direction des arts :

Au moins de décembre 1993, une première ébauche de la révision des programmes pour organisations a été présentée au Conseil afin que ce dernier recueille les commentaires et les suggestions de la communauté artistique et en fasse part à la Direction des arts. Après plusieurs mois de consultation entre le Conseil et la communauté artistique; et entre le sous-comité du Comité du Jury et Programmes et le ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation, le Conseil a présenté à l'honorable Paul Duffie les recommandations approuvées lors de sa réunion en janvier 1995. Les recommandations portaient sur les critères d'admissibilité, le coefficients de pondération et les enveloppes attribuées à chaque discipline. Le sous-comité a participé au processus de révision des programmes évalués par jury suivants : Bourses des arts (1995) et Subvention au voyage (1995).

Ajouts à la liste de juré-e-s approuvé-e-s : De nombreux noms ont été ajoutés à la liste de juré-e-s potentiel-le-s et de juré-e-s approuvé-e-s du CANB.

Rapports des commentaires des jurys : Le Conseil a étudié les Rapports des commentaires des jurys suivants : concours des 15 mars, 15 juin et 15 septembre 1994 ainsi que du 15 janvier 1995. Ces commentaires sont utilisés lors des discussions avec la Direction des arts concernant la révision des programmes.

3.8 Fondation des arts du Nouveau-Brunswick

Au cours des cinq dernières années, le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a créé une fondation de bienfaisance du secteur privé pour appuyer, de façon indépendante et permanente, la communauté artistique du Nouveau-Brunswick. La Fondation des arts du Nouveau-Brunswick est devenue une réalité cette année. Elle devrait entreprendre son programme de subventions au début de 1996. Le Comité de la Fondation du Conseil des arts a organisé la mise sur pied de la Fondation. La Fondation fonctionnera comme un fonds de dotation pour les arts, avec une mise en commun d'actifs financiers dont le revenu sera attribué sur une base annuelle à la communauté artistique. La province du Nouveau-Brunswick a annoncé un programme pluriannuel de fonds en contrepartie afin d'appuyer la Fondation. Le premier principal mécène du secteur privé a été confirmé. Le programme de subventions sera relativement modeste au cours des premières années. L'importante campagne de financement qui sera lancée vers la fin de 1996 devrait toutefois accroître rapidement l'actif de la Fondation et son aptitude à octroyer des subventions.

3.9 Forum

La tenue d'un forum regroupant tous les intervenants artistiques dans la province est en train de se concrétiser. Cet événement permettra au milieu de faire le point sur la situation des arts au N.-B.

Le comité du Forum a été un des plus occupé en cette année de réalisation de l'événement. Plusieurs documents d'organisation et de réflexion ont été produits par les membres du comité et l'équipe d'employés permanents du ministère. Une conférence de presse a été organisée, plusieurs communiqués (3) ont été envoyé aux médias et deux envois majeurs (un de 3 500 et l'autre de 1 800) ont été effectués aux intervenants des arts et de la culture. Un carton-réponse a obtenu un excellent succès avec 300 retours.

Une permanence a été embauché au début 1995 et le travail s'est intensifié depuis ce moment. Un plan de coordination a été établi, ainsi que des prévisions budgétaires. Une dizaine de réunions du comité ont eu lieu au cours de l'année. Les résultats de cette événement de concertation seront connus au cours de la prochaine année et de grands espoirs en sont attendus.

3.10 *Nous y étions:* (participation à des réunions, événements, conférences, ateliers, etc.)

Réunion des conseils provinciaux des arts et du Conseil des arts du Canada

(Les 16 et 17 septembre 1994, à Ottawa). Des représentants de tous les conseils ou comités des arts des provinces et des territoires se sont réunis afin de discuter des préoccupations sur des questions nationales et de la planification stratégique du Conseil des arts du Canada. Ilkay Silk et Susan Judah étaient présentes.

Réunion du Conseil d'administration de l'Atlantique des arts (17 novembre 1994). Nancy Bauer était présente.

Ouverture officielle de l'Auditorium Richelieu (16 avril 1994 - Grand-Sault).

Conférence canadienne des arts : Assemblée annuelle statutaire (18 juin 1994 - Victoria, C.-B.) Ilkay Silk a participé à cette réunion.

Conférence canadienne des arts : Une Monde au-delà des frontières/A World Beyond Borders (20 au 22 juin 1994 Victoria, C.-B.) Ilkay Silk a participé à cette conférence.

Festival Pop-Rock Bratislava (21 au 28 juin 1994 - Slovaquie) Marc Chouinard a participé à la gestion d'un kiosque d'information et à la distribution d'information sur les artistes du N.-B. et sur le Conseil des arts du N.-B. Appui technique au groupe Zéro °Celcius.

Congrès mondial acadien (mi-août 1994 - Moncton) Marc Chouinard a participé à la promotion et la distribution d'information sur le Conseil des arts lors des diverses activités du Congrès mondial acadien.

Assemblée générale semestrielle du Conseil d'artisanat du Nouveau-Brunswick (3 septembre 1994 à Mactaquac). Susan Judah a assisté à cette réunion.

Congrès mondial acadien (mi-août - Fredericton) Charles Pelletier, animation d'atelier dans le cadre des Conférences sur le statut de l'artiste.

Festival musical de Barcelone (fin septembre 1994 - Espagne). Marc Chouinard a participé à la gestion d'un kiosque d'information et à la distribution d'information sur les artistes du N.-B. et sur le Conseil des arts du N.-B. Appui technique au groupe Idée du Nord.

Rencontre d'affaire à Paris (début octobre 1994 - France). Marc Chouinard a rencontré divers organismes et compagnies à Paris en vue de la réalisation de plusieurs projets. Promotion du Conseil des arts à ces rencontres.

Conférence canadienne des arts. Séance publique (26 novembre 1994 à Fredericton). Susan Judah a organisé et participé à cette rencontre. Rick Burns et Nancy Bauer ont assisté.

Conférence canadienne des arts. Séance publique (26 novembre 1994 à Fredericton). Susan Judah a organisé et participé à cette rencontre.

East Coast Music Awards (10 au 12 février 1995 - Sydney, N-É.) Geordie Haley à participé.

Assemblée générale semestrielle du Conseil d'artisanat du Nouveau-Brunswick (8 avril 1995 à Fredericton). Susan Judah a assisté à cette assemblée.

Conseil des ressources humaines et culturelles. Réunion d'information sur le Répertoire des études sectorielles (10 avril 1995 à Fredericton). Ilkay Silk et Susan Judah ont assisté à cette assemblée.

Regroupement des Cinéastes/Vidéastes francophones du Nouveau-Brunswick sous l'égide de l'A.A.A.P.N.-B. lors de la réunion annuelle du 29 mai 1994. Ginette Pellerin y participait.

Formation de l'Alliance stratégique pour le développement de l'industrie du cinéma au Nouveau-Brunswick, qui joint les intervenants francophones et anglophones en cinéma et à la présentation conjointe du "mémoire" au Premier ministre McKenna en mai 1995. Ginette Pellerin y participait.

Préparation d'un mémoire pour une politique en matière de cinéma au Nouveau-Brunswick terminé en avril 1995. Ginette Pellerin y participait.

3.11 Commentaires, suggestions et recommandations reçus

Le CANB désire remercier tous les organismes et les individus qui nous ont fait parvenir leurs commentaires, suggestions et recommandations tout au long de l'année. Votre point de vue est essentiel. Il nous permet de mieux jouer notre rôle de représentant des artistes et de la communauté culturelle auprès du gouvernement.

4. FONDS EN FIDUCIE POUR L'AVANCEMENT DES ARTS

4.1 Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts

La Loi sur le Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts a été sanctionnée le 27 avril 1990.

Depuis sa mise sur pied, ce fonds était financé par l'entremise d'une loterie annuellement désignée par le ministre des Finances du Nouveau-Brunswick.

Les actifs du Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts doivent être utilisés pour l'octroi de subventions à des particuliers et à des organismes voués aux arts afin de promouvoir la création artistique et l'excellence dans le domaine des arts. De plus, il avait été annoncé que les programmes de subventions financés à même ce fonds seraient évalués par jury.

4.2 Problème de financement

Lors de la création du Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts, le gouvernement avait estimé que ce fonds pourrait bénéficier de revenus de l'ordre de 500 000 \$ par année.

Vu l'imprévisibilité du marché des loteries, ce montant annuel, pourtant nécessaire au financement de ces programmes, n'a jamais été versé au fonds en fiducie.

En 1992, le CANB a recommandé au ministre responsable qu'une solution durable soit identifiée et implantée afin que le fonds en fiducie reçoive le financement promis.

Après discussion, une entente a été conclue à l'effet que, dorénavant, un montant annuel de 400 000 \$ provenant des revenus généraux de loteries serait versé au Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts.

4.3 Répartition annuelle des fonds

À chaque année, le Conseil présente au gouvernement une proposition de répartition du Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts pour l'année suivante.

Les répartitions proposées pour 1994-1995 et 1995-1996 ont été approuvées par le Ministre telles que présentées par le Conseil.

Des montants globaux ont été alloués par concours et par programme. Aucune répartition n'a été effectuée par discipline afin de s'assurer que les subventions et bourses soient accordées essentiellement en fonction du mérite et de l'excellence.

4.3.1 Répartition 1994-1995

Répartition du Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts - Programmes évalués par jury de la Direction des arts.

1994-1995

ÉLÉMENTS DE PRODUCTION ET CRÉATION	228 000 \$
. Subvention à la création	
. Subvention à la documentation	
. 15 juillet	114 000 \$
. 15 janvier	114 000 \$
 PROJETS SPÉCIAUX	 172 000 \$
. Bourses des arts	
. 15 mars	50 000 \$
. Prix d'excellence	
. 15 juin	20 000 \$
. Subvention d'artiste résident	
. 15 mars	70 000 \$
. Subvention au voyage	
. 15 juillet	
. 15 septembre	
. 15 janvier	
. 15 mars	
.	32 000 \$
 TOTAL:	 <u>400 000 \$</u>

4.3.2 Répartition 1995-96

**Répartition du Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts -
Programmes évalués par jury de la Direction des arts.**

1995-1996

ÉLÉMENTS DE PRODUCTION ET CRÉATION	228 000 \$
. Subvention à la création	
. Subvention à la documentation	
. 15 juin	114 000 \$
. 15 janvier	114 000 \$
 PROJETS SPÉCIAUX	 172 000 \$
. Bourse d'études en arts	
. 15 mars	50 000 \$
. Prix d'excellence	
. 15 juin	20 000 \$
. Subvention d'artiste résident	
. 15 mars	70 000 \$
. Subvention des arts du Nouveau-Brunswick à l'étranger (autrefois Subvention au voyage)	
. 15 juin	
. 15 octobre	
. 15 janvier	
. 15 mars	
.....	32 000 \$
 TOTAL:	 <u>400 000 \$</u>

5. SYSTÈME DE JURY ET RECOMMANDATIONS DES JURYS

5.1 Système de jury du CANB

À chaque année, des jurys sont formés afin d'évaluer les demandes présentées dans le cadre des programmes évalués par jury offerts par la Direction des arts du ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation.

Tous les programmes dont le financement provient du Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts sont évalués par jury. Toutefois, certains programmes qui ne sont pas financés par l'entremise de ce fonds peuvent également être évalués par jury. (Ex: programme d'acquisition de la Banque d'oeuvres d'art).

Dans le système de jury mis en place, le CANB a confié à la Direction des arts, pour des raisons de nature administrative, le choix des artistes qui sont appelé-e-s à siéger au sein des jurys. Ce choix doit toutefois être effectué à partir de la liste de juré-e-s approuvé-e-s par le CANB. Le financement du fonctionnement du système de jury provient du budget du CANB.

À la suite de chaque réunion de jury, un rapport compilant les suggestions et commentaires des juré-e-s concernant les programmes évalués et le fonctionnement du système de jury est remis au CANB et à la Direction des arts. L'information ainsi recueillie est précieuse lors de tout processus de révision de ces programmes et du système de jury.

Les modalités de fonctionnement du système de jury sont évaluées régulièrement et modifiées au besoin.

Les recommandations des jurys concernant les candidat-e-s qui devraient recevoir les prix, bourses ou subventions ainsi que les montants sont transmises directement au Ministre pour approbation.

5.1.1 Jurys multidisciplinaires

Des jurys multidisciplinaires sont constitués dans le but d'évaluer les demandes présentées dans le cadre des programmes évalués par jury de la Direction des arts dont le financement provient du Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts (loterie).

Composés d'un maximum de neuf (9) membres, ces jurys doivent représenter, de façon équitable, les diverses disciplines artistiques (arts visuels, métiers d'art, arts littéraires (anglophone et francophone), théâtre, musique, danse et arts cinématographiques (films et vidéos)), ainsi que les sexes, les langues et les régions. En règle générale, chaque jury doit comporter au moins un membre résidant à l'extérieur du Nouveau-Brunswick.

5.1.2 Jury de la Banque d'oeuvres d'art

En 1991, la Banque d'oeuvres d'art du Nouveau-Brunswick est devenue une collection sélectionnée par un jury.

Quoique le principe de multidisciplinarité demeure un élément fondamental de son système de jury, le CANB se réserve la possibilité de développer des modèles de jurys adaptés aux besoins particuliers de certains programmes.

Le jury de la Banque d'oeuvres d'art se compose de trois professionnel-le-s des arts visuels: au moins deux artistes en exercice et un troisième membre qui peut être un conservateur d'oeuvre d'art ou un historien d'art.

Après une évaluation préliminaire des soumissions reçues, reposant sur le visionnement de diapositives et de photographies, les artistes choisi-e-s sont invité-e-s à présenter une sélection de leurs oeuvres dans le cadre d'une importante exposition d'oeuvres d'art au cours de laquelle la sélection finale des oeuvres est effectuée.

Pour des raisons d'économie, l'exposition a lieu à tous les deux ans. En choisissant une date d'exposition coïncidant avec la fin d'une année financière, le jury peut se prononcer moyennant un budget combiné de deux ans.

Le programme d'acquisition de la Banque d'oeuvres d'art est financé à partir du budget de la Direction des arts du ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation.

Les coûts inhérents au processus d'évaluation par jury sont financés par le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick à même son budget de fonctionnement.

Le système de jury proposé dans le cadre du programme d'acquisition de la Banque d'oeuvres d'art du Nouveau-Brunswick a été approuvé en mars 1991.

5.1.3 Listes de juré-e-s du CANB

Le CANB a approuvé l'implantation d'un système de mise à jour continue de ses listes de juré-e-s potentiel-le-s ainsi que de juré-e-s approuvé-e-s.

Ainsi, les groupes, organisations et institutions de la communauté artistique et du secteur du développement culturel communautaire sont invités à soumettre en tout temps les noms des artistes et artisan-e-s professionnel-le-s oeuvrant dans leur secteur d'activités respectif qui, à leur avis, pourraient apporter leur contribution au sein de jurys.

5.2 Programmes évalués par jury de la Direction des arts - Résultats des concours 1994-1995

<u>Concours</u>	<u>Programmes</u>
15 mars	Programmes de Subvention d'artiste résident, de Subvention au voyage (concours, festival et exposition hors-province) et de Bourses des arts;
15 juin	Programme des Prix d'Excellence;
15 juin et 15 janvier	Programmes de Subvention à la création, de Subvention à la documentation; et de Subvention au voyage;
15 septembre	Programme de Subvention au voyage (concours, festival et exposition hors-province).

Les résultats des concours des programmes évalués par jury de la Direction des arts au cours d'un exercice financier figurait généralement dans le rapport annuel du Conseil des arts de l'exercice en question. Cette année, la liste est publiée séparément. On peut se procurer la liste des subventions en s'adressant à la Direction des arts du ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation du Nouveau-Brunswick.

5.2.1 Concours du 15 mars 1994

Le jury du concours du 15 mars 1994 s'est réuni les 2 et 3 juin 1994 afin d'évaluer les demandes de subvention reçues dans le cadre des programmes d'Artiste résident, de Subvention au voyage et de Bourses des arts offerts par la Direction des arts.

Le jury se composait de sept (7) artistes professionnel-le-s:

- Michael Thorpe (arts littéraires - anglophone) de Sackville;
- Dr. Robert Moore (théâtre) de Saint Jean;
- Dede Gaston (danse) de Fredericton;
- Rodolphe Caron (films et vidéo) de Edmundston;
- Jacques Martin (arts visuels) de Edmundston;
- Richard Gibson (musique) de Moncton;
- Dennis Gill (métiers d'art et membre du jury résidant à l'extérieur de la province) de Halifax, Nouvelle Écosse.

Parmi les soixante-dix neuf (79) demandes de subvention qui ont été soumises au jury, trente-quatre (34) lauréat-e-s se sont partagé-e-s 120 000 \$.

5.2.2 Concours du 15 juin 1994

Le jury des concours du 15 juin 1994 s'est réuni les 25 et 26 août 1994 afin d'évaluer les mises en candidature présentées dans le cadre du programme de Prix d'Excellence, ainsi que les demandes de subvention reçues dans le cadre des programmes de Subventions à la création et à la documentation, et de Subvention au voyage des programmes évalués par jury de la Direction des arts.

Le jury se composait de neuf (9) artistes professionnel-le-s:

- (Jean) M.T. Dohaney (arts littéraires - anglophone) de Fredericton;
- Dyane Léger (arts littéraires - francophone) de Moncton;
- Weldon Matthews (théâtre) de Florenceville;
- Nathalie Morin (danse et membre du jury résidant à l'extérieur de la province) de Montréal Québec;
- Claudette Lajoie (films et vidéos) de Moncton;
- Marie-Reine Ulmer (métiers d'art) Fox Creek;
- Kathy Hooper (arts visuels) de Hampton;
- René Cormier (musique) de Caraquet; et
- Maurice A. Léger (développement culturel communautaire et enseignement des arts) de Shédiac.

Programme des Prix d'Excellence

Parmi les vingt et un (21) mises en candidatures qui ont été soumises au jury, quatre (4) lauréats se sont partagés 20 000 \$.

Programmes de Subventions à la création et à la documentation ainsi que de Subvention au voyage

Parmi les cinquante-deux (52) demandes de subventions qui ont été soumises au jury, vingt-quatre (24) lauréat-e-s se sont partagé-e-s 122 000 \$.

5.2.3 Concours du 15 septembre 1994

Le jury du concours du 15 septembre 1994 s'est réuni par conférence téléphonique le 1er décembre 1994 afin d'évaluer la demande de subvention reçue dans le cadre du programme de Subvention au voyage offert par la Direction des arts.

Le jury se composait de trois (3) artistes professionnel-le-s:

- Martine Thériault (musique) de Dieppe;
- Paul Campbell (musique) de Hillsborough; et
- Rosemarie Landry (musique - membre du jury résidant à l'extérieur de la province) de Toronto, Ontario.

Programme de Subvention au voyage

Une subvention de 1 249 \$ à été accordé à la seule demande de subvention soumise au jury.

5.2.4 Concours du 15 janvier 1995

Le jury du concours du 15 janvier 1995 s'est réuni les 23 et 24 mars 1995 afin d'évaluer les demandes de subvention reçues dans le cadre des programmes de Subvention à la création et à la documentation et de Subvention au voyage des programmes évalués par jury de la Direction des arts.

Le jury se composait de sept (7) artistes professionnel-le-s:

- Lucien Marleau (films et vidéos - membre résidant à l'extérieur du Nouveau-Brunswick) de Montréal, Québec;
- Freeman Patterson (arts littéraires - Anglophone) de Clifton Royal;
- Hélène Harbec (arts littéraires-Francophone) de Moncton;
- Diane Potvin (danse) de Fredericton;
- Jenny Munday (théâtre) de Fredericton;
- Jacques Martin (arts visuels) de Edmundston;
- Martine Thériault (Caraquet); et
- Brigitte Clavette (métiers d'art) Fredericton.

Parmi les quatre-vingts six (86) demandes de subvention qui ont été soumises au jury, trente (30) lauréat-e-s se sont partagé-e-s 128 751 \$.

5.2.5 Concours du 15 mars 1995

Le jury du concours du 15 mars 1995 s'est réuni au cours du mois de mai 1995. Les résultats de ce concours apparaîtront dans le prochain Rapport annuel du CANB.

6. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

6.1 Budget de fonctionnement 1994-1995

Un budget de fonctionnement de 72 300 \$ a été alloué au CANB par le gouvernement en 1994-1995 afin de financer son fonctionnement ainsi que celui du système de jury.

Selon l'exercice de planification budgétaire effectué par le Conseil, ce budget est nettement insuffisant pour permettre un fonctionnement adéquat et efficace du Conseil ainsi que l'organisation d'activités d'envergure (forum, conférence, etc.) qui nous permettraient de remplir pleinement notre mandat en tant que porte-parole de la communauté artistique.

Traitement de texte et
conception graphique

Direction des arts
Ministère des Municipalités,
de la Culture et de l'Habitation
du N.-B.

Traduction :

Bureau de traduction
Ministère de
l'Approvisionnement et
Services du N.-B.

Tirage :

800 copies

Conseil des arts du Nouveau-Brunswick - New Brunswick Arts Board. Juin 1995.